

# FRÈRES « ENNEMIS » !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



**MédiaChartres** soutien le monde médical

Pour **MédiaChartres**, il est toujours « **intéressant** » de constater, comment les pires ennemis d'hier peuvent devenir « **amis** », quand chacun y trouve un (où des) intérêt (s) majeur (s), pour faire avancer des projets et bénéficier d'avantages tous azimuts !



**M. G. Kasbarian Député**, n'était (jusqu'à ce jour), pas réellement en odeur de sainteté, par son prédécesseur, l'actuel maire de Chartres et président de l'Agglo.

**Voici quelques exemples éloquents :**

Le parlementaire affirme quant à lui qu'il continue « à tendre la main », même si les doigts commencent, visiblement, à le brûler, suffisamment en tout cas, pour oser la comparaison entre le maire de Chartres et... Donald Trump !

Guillaume Kasbarian n'a pas goûté trois qualificatifs, « schizophrène », « muet » et « hémiplégique », qui apparaissent dans des tribunes de la majorité le concernant, dans plusieurs numéros du magazine municipal Votre Ville.

Selon le député, « les lecteurs attentifs ont bien compris qu'il utilisait l'argent du contribuable pour verser, chaque mois, dans l'insulte personnelle. Je ne m'abaisserais pas à ce vocabulaire. On ne répond pas à Trump avec du Trump. »

### **"On ne répond pas à Trump avec du Trump" : le torchon brûle entre Jean-Pierre Gorges et Guillaume Kasbarian**

Publi le 24/06/2018 à 17h17

Les relations entre Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Guillaume Kasbarian (LREM), député de la circonscription de Chartres, sont plutôt glaciales.

Jean-Pierre Gorges explique, dans notre édition du 16 juin, qu'il ne se marie « avec personne ». « Ces gens », sous-entendu la majorité LREM, « ne m'apportent rien. En un an, ils n'ont apporté aucune idée. »

Le projet de construction de l'A 154 a été déclaré d'utilité publique le 5 juillet. Le maire DVD de Chartres, Jean-Pierre Gorges et le député LREM Guillaume Kasbarian ont eu depuis de vifs échanges sur les réseaux sociaux.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/154-joutes-verbales-entre-elus-du-departement-1508179.html>

Preuves, que le bon sens n'a rien à voir avec les « **sentiments** » , **MédiaChartres** pourrait dévoiler, « **qui couche avec qui** » dans le fatras politique nauséabond local, mais inutile ... (ils se reconnaîtront) sans aucun doute !

Quand chacun a besoin de l'autre pour avancer, tout semble subitement beaucoup plus simple (...) en façade seulement, car les rancœurs sont encore bien présentes.

Et maintenant : à ce jour, des relations « apaisées », comme le reste ?

[https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/decouvrez-en-avant-premiere-le-projet-d-entree-de-ville-de-chartres-soutenu-par-l-etat\\_14366728/](https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/decouvrez-en-avant-premiere-le-projet-d-entree-de-ville-de-chartres-soutenu-par-l-etat_14366728/)

**Appui.** Guillaume Kasbarian (Renaissance), député de la circonscription de Chartres, explique avoir accompagné de son influence parlementaire, aux côtés de la Ville, l'éligibilité de Chartres au programme des entrées de ville porté par l'État : "L'enjeu est de moderniser ces entrées de ville vieillissantes mais qui ont du potentiel, comme celle de Chartres. L'État peut être facilitateur et apporter son soutien, notamment financier."



**Et si nous parlions argent,**

**pour changer.**

Et puis, il n'est pas défendu, de se « **détester, cordialement** » .



**Karine Relin**

---

# RENTRÉE !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



**MédiaChartres** soutien le monde médical



La rentrée est un « **plaisir** » pour les uns, une « **souffrance** » pour les autres, tout est question de point de vue.

**MédiaChartres** reprend ainsi le chemin de « l'école », et démarre par un petit rappel à la loi, qui s'impose !

Comme depuis des années (**déjà**), certaines personnes ne se sentent jamais concernées par les réglementations, et ont toujours une « très bonne raison », à « vendre » pour justifier ce comportement, dont ils (elles) sont coutumiers (es).

Le **31/08** après-midi, **MédiaChartres** était témoin, devant l'entrée de l'hôtel Montescot (mairie), d'une parfaite illustration (1) du mépris des règles, qui régissent d'ordinaire, la vie en communauté.

(1) **Illustration:** (mal informés et excusables ...)

©

MédiaChartres



La **PM** (police municipale) passe à deux reprises en voiture, l'agent que **MédiaChartres** à rencontré sur place, à très bien fait son travail, car dans l'heure suivante, **la place était**

*Bravo!*

**déserte**

Certe, des obligations peuvent créer des situations occasionnelles comme: les dépôts divers de charges, les artisans en chantiers, les services de soins à domicile, ect

**Mais**, la réglementation s'applique à tous. À savoir, qu'il faut demander et obtenir une dérogation en mairie, pour stationner en centre Ville (même avec une vignette de résident).

De plus, l'autorisation (arrêté municipale) doit être visible de l'extérieur du véhicule, et si il est précisé « stationnement autorisé, Butte des Charbonniers), cela ne donne pas le droit d'être en centre ville.



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34212>

**Les irréductibles du mauvais exemple !**



Un habitué, (depuis des années) Mr **Bertrand M.** avocat de profession, à résolutement décidé que ce « **parking** » était sien ! (CQFD)



**désolé ! (où plutôt ... NON) !**

**Avocat = 5 ans de droits, et le reste de travers !**



**Emplacement réservé à la Préfecture !**



**Interdit sur les trottoirs !**

**Et le meilleur pour la fin. . . un « MAGNIFIQUE » exemple de civisme !**





devant l'entrée de la résidence du maire (les véhicules de sa fille et son gendre) sur le trottoir ! sous l'oeil de la caméra du BSU (bureau de surveillance urbain) **un grand bravo à toute la Famille !**

**MédiaChartres** suggère à M. le maire et aux adjoints (es), d'utiliser le magazine de la Ville, pour un rappel à la loi et aux obligations en centre Ville, et **surtout** en publiant la liste des Noms, des personnes admises à enfreindre régulièrement toutes les lois (...) **à commencer par eux mêmes !**



Sylvie Muller

---

# RÉTROSPECTIVE.

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres, revient sur un article de [Jade Lindgaard](#)

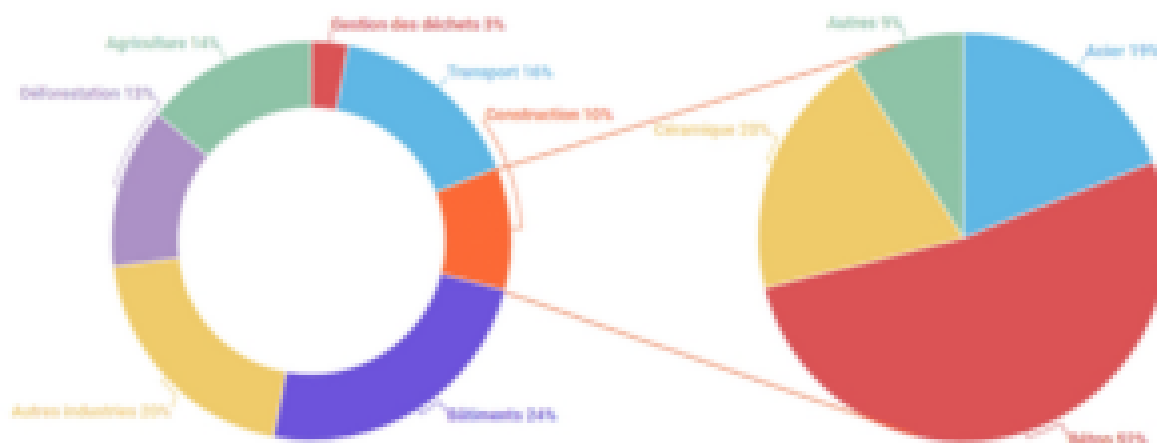
Pour d'excellentes et évidentes raisons, la première étant le sujet du « **bétonnage** » des Villes, par les maires, **adjoints** et **lobbyistes**, au travers des nombreuses **SEM** et **SPL** ! (pour qu'elles raisons ?), nous connaissons déjà tous **les** réponses (...)

**Prochains sujets**, faire l'éclairage, sur » **Chartres** » par une mise en pleine lumière.



**Extrait:** Des élus veulent continuer de bétonner en paix !

Des élus locaux, qui ont le pouvoir de rendre constructibles des parcelles de terre, mènent la fronde contre de nouvelles dispositions les empêchant de bâtir à tour de bras. Mais la protection des terres et du vivant ne devrait-elle pas constituer une priorité plutôt que de construire un nouveau centre logistique ou un **énième hypermarché** ?



### Béton et CO2 : un désastre écologique !

C'est l'une des principales avancées de [la loi « climat » votée](#) sous le premier quinquennat d'**Emmanuel Macron** : mettre fin au bétonnage des terres agricoles et naturelles. En **2050**, il ne sera plus permis de couler du bitume ni de construire une gare ou une autoroute sur des sols non urbanisés, sans obligatoirement les compenser. C'est l'objectif appelé « **zéro artificialisation nette** » (ZAN). Pour s'y préparer, la **France** devra dans dix ans avoir réduit de plus de la moitié le rythme d'artificialisation des terres – par rapport aux dix ans qui ont précédé. L'enjeu est à la fois climatique, car construire sur un sol l'empêche de capter le **CO<sub>2</sub>**, et la défense de la biodiversité, puisque recouvrir un sol de matières inertes y tue le vivant (hérissons, lombrics, insectes, oiseaux...), sans oublier l'enjeu paysager.

Demandée par la Convention citoyenne pour le climat, cette mesure avait été affaiblie avant son examen parlementaire par la haute administration, qui l'avait parsemée d'exemptions : les entrepôts de logistique de type Amazon peuvent y échapper,

ainsi que les hypermarchés de taille inférieure à 10 000 m<sup>2</sup> –  
soit 95 % des dossiers !

# BETON

Des solutions à l'étalement urbain existent : réemploi d'espaces délaissés, réorientation des activités locales autour de filières agroécologiques, etc. Mais cela demande aux collectivités territoriales de renouveler leur vision du « développement des territoires ». Cet *aggiornamento* n'a pas encore eu lieu dans bien des Mairies et des exécutifs, qui restent dépendants de stratégies complètement obsolètes.

**MédiaChartres**, vous invite à lire la passionnante suite de l'article :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/300622/des-elus-veulent-continuer-de-betonner-en-paix>

Ci-dessous, extrait de l'album **MédiaChartres**.

©

**MédiaChartres**







Clara Hirsch

---

# SUITE !



MédiaChartres soutien le monde médical

-Suite-, **MédiaChartres** retourne à la **page 8 et suivantes**, du magazine de la ville de Chartres « **Votre Ville** » #232

CHARTRES  
**VOTRE VILLE**  
#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



Ce qui semble être le **stade** final du « **Colisée** » (**salle** à tout faire), qui aura engloutie quelques millions d'euros, n'a pas encore livré un budget prévisionnel comportant le détail de: la durée (en années) de l'amortissement, du coup réel du fonctionnement annuel, du montant global du chiffrage des risques. Monsieur **Franck M.** comptable en chef (en autres fonctions) de **Chartres et Chartres Métropole**, aurait-il un problème avec ces épineux sujets (?)

Comme à son habitude, le maire à décidé (à **Son unanimité**), d'en confier l'exploitation et la gestion, à **Ses satellites SPL/SEMs: C'Chartres événements et C'Chartresspectacles** (introuvables dans la jungle des **C'...**) ?

<https://www.bing.com/images/search?q=logo%20C%27Chartres%20%C3%A9v%C3%A9nements&form=IQFRML&first=1>

<https://www.chartres-metropole.fr/gouvernance-territoriale>

**et qui « dirige » ces arrières boutiques ?**



<https://www.societe.com/societe/spl-chartres-metropole-evenements-341526812.html>

<https://www.hatvp.fr/%20fiche-nominative%20/?declarant=dorange-karine>



Des annexes, qui selon nos sources, dépendent des « **Office du**



**tourisme**« , où **MédiaChartres** vient de terminer une **longue enquête**.

Dans la série des annonces « **réjouissez vous** » du maire, il faut noter également les nombreux et faramineux chantiers en cours où en projet. Le Colisée (**salle** à tout faire), le parc des expositions, le Plateau Nord (la Madeleine), l'ex clinique Bon secours, le Pôle gare et la construction d'un programme immobilier à destination de bureaux, d'activités, de commerces, d'un hôtel de 99 chambres et de logements, en lieu et place de l'ex parcotrain Effia, la Butte des Charbonniers (parkings en sous-sol), l'ex école Guéry (Place Châtelet), l'immense chantier Blv Clemenceau, l'ex maison d'arrêt, le Clos Noël Ballay, le Parvis de la Cathédrale, l'ancien collège Jean Moulin, le jardin de l'évêché, la ligne du BHNS, l'ex chambre des métiers, Saint-Martin-au Val, Beaulieu, l'ex banque de France, Rechèvre, rue de Sourd (divers), l'aménagement (transformation) du boulevard de la Courtille et de la Porte Morard, etc . . . **Il serait trop long d'énumérer l'interminable liste des chantiers.**



Les « **réguliers prestataires de services** » , ont de très bonnes raisons de se réjouir, **Chartres est** la nouvelle corne d'abondance du **BTP**, de plus, la circulation va « **certainement** » s'arranger aux abords des chantiers, dans les futurs mois et années (...)



Avec, moins de toupies de béton et autres camions traversant la ville ?



© Médiachartres

Toutefois, une question légitime demeure dans les esprits, en pleine récession économique mondiale

« **qui finance et d'où viennent les fonds** » ?

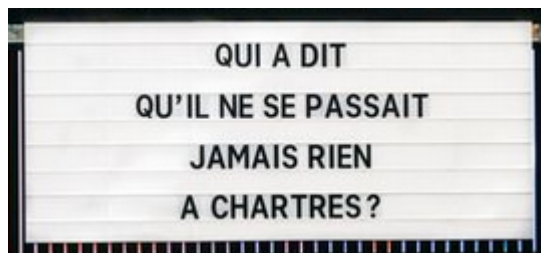


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Tracfin*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES





D'innombrables sujets pour [MédiaChartres](#).

Alice Cellier

---

## SPORT ...



[MédiaChartres](#) soutien le monde médical

Il a semblé important à [MédiaChartres](#), en pleine saison des « mercatos », de faire un point sur le sport à Chartres, mais plus précisément sur les Clubs et les différentes sources de financement (s)

En 2016, le **Conseil départemental** décide de réduire de 50% le montant des subventions allouées au sport, au profit d'autres légitimes priorités.

Le droit de savoir est ouvert à tous: <https://madada.fr/>



Récemment, la mairie a entérinée une rallonge de **250 000 €** a **Son club de foot**, club qui cannibalise annuellement le plus gros des budgets et qui peine pourtant à se trouver (résultats) avec une récente rétrogradation en **régional 1** prononcé par la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). Le budget du **C'Chartres Football** est de **2,7 M€**.

« **Ce qui interroge les contribuables chartrains, c'est le fait que la subvention accordée au club suit la trajectoire inverse des résultats sportifs de ce dernier.** » ? Ladislas Vergne (Conseillé municipal)

<https://www.chartresecologie.fr/blog/2022/12/21/les-subventions-aux-associations-allouees-par-la-ville-de-chartres-pour-2023-1/>

[https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/conseil-municipal-de-chartres-la-subvention-de-250-000-accordee-au-c-chartres-football-fait-debat\\_14331148/](https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/conseil-municipal-de-chartres-la-subvention-de-250-000-accordee-au-c-chartres-football-fait-debat_14331148/)

Le sports est indispensable et indissociable de la vie en communauté, il est l'une des meilleures thérapies pour la prévention des maladies cardiovasculaires, il lutte contre la sédentarité, il contribue à la sociabilisation et maintient en forme, etc. **Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer.**



Le **Baron Pierre de Coubertin**, en a fait la quête de sa vie sous la 3eme République, et nous lui devons (en autre) les **jeux Olympiques**, (versions actuelles).

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_de\\_Coubertin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_Coubertin)



Nous sommes tous d'accord avec cela, **MAIS** ... si les bénéfiques du sport sont indiscutables, les modes de financements des Clubs le sont un (tantinet) d'avantage. Une « **petite Ville** » comme **Chartres** avait-elle besoin de se doter d'une piscine Olympique (?), de courrir sans cesse après les places de leaders en tout (premiers sinon rien !). Des sportifs qui ne cherchent plus la performance où à se dépasser, mais à répondre à des objectifs fixés par la mairie, qui attend un (son) « **retour sur investissements** » , où sinon (...)

La mairie/Agglo, a déjà étendue et verrouillé sa » **marque C'** » sur l'ensemble des clubs, une façon de rappeler aux distraits, qui commande !



Plus personne ne peut ignorer, que le seul »**but** » est de faire rayonner au maximum les couleurs de la Ville et surtout, de convaincre le monde entier que le management et les systèmes imposés par le maire (**himself**), **sont les meilleurs (what else ?)** !



Toutes les ambitions de Monsieur « **number one** », coûtent de plus-en-plus chères aux contribuables et endette la ville au delà du raisonnable, il la pousse irrémédiablement vers le goufre du surendettement

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Surendettement>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_relative\\_%C3%A0\\_la\\_pr%C3%A9vention\\_et\\_au\\_r%C3%A8glement\\_des\\_difficult%C3%A9s\\_li%C3%A9es\\_au\\_surendettement](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_relative_%C3%A0_la_pr%C3%A9vention_et_au_r%C3%A8glement_des_difficult%C3%A9s_li%C3%A9es_au_surendettement)

À l'inverse du citoyen, les collectivités ne sont pas « tenus » de respecter un taux d'endettement (33% pour les particuliers), mais peuvent à loisirs les endétter (?), les comptes annuels ne font **jamais** figurer, le chiffrage financier des risques et les éventuelles pyramides de **PONZY**.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me\\_de\\_Ponzi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_Ponzi)

Les chantiers en cours où en projets, sont de nature à accélérer le phénomène et faire craindre le pire, même si la mairie se targue haut et fort, du contraire.

<https://www.chartres.fr/grands-projets/>

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budgets-collectivites-locales>

Bilan fin **2021**, l'évolution des mauvais chiffres est exponentielle depuis cette année, les dépenses et emprunts sont toujours en progressions.

<https://www.decomptes-publics.fr/villes/28085-28000-chartres>

**MédiaChartres** va très prochainement revenir en détail, sur

l'ensemble des subventions de la mairie, les « **modes d'attributions** » , les « **montants** » et la « **priorisation** » des demandes (à la sauce **C'Chartres**) et les éventuels ... « **conflits d'intérêt** » .

À quand une annexe de la mairie, pour gérer ce petit monde (sportif), façon nouvelle **SPL/SEM** (une de plus), intitulée « **C' le coach** » ?



Sylvie Muller



[https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/orleans/la-metropole-d-orleans-peut-elle-encore-soutenir-ses-clubs-de-sport-de-haut-niveau-2812297.html#at\\_medium=5&at\\_campaign\\_group=1&at\\_campaign=france3regions&at\\_offre=4&at\\_variant=Centre-Val\\_de\\_Loire&at\\_send\\_date=20230715&at\\_recipient\\_id=](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/orleans/la-metropole-d-orleans-peut-elle-encore-soutenir-ses-clubs-de-sport-de-haut-niveau-2812297.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20230715&at_recipient_id=)

---

## ESBROUFE .



MédiaChartres soutien le monde médical

CHARTRES  
VOTRE VILLE  
#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



MédiaChartres a feuilleté le dernier magazine de la Ville #232 et fait une synthèse des éléments de langage du maire, dans son éditorial (pages 6 à 9) « Chartres avance », mais dans quel sens ?





Dans un long **-auto-interview-** (de 4 pages), l'actuel locataire de la Mairie, va surtout essayer de justifier « **Ses choix** » (traduisez, vos investissements « **impôts** »), avant de partir en vacances.



Cela commence par, faire revenir et habiter (si possible) les résidents au dessus des commerces du centre Ville (1er étage). Colonisés dans les **années 80/90**, pour agrandir les surfaces de ventes ou créer des réserves ! **Étonnant**, car il n'y a pas si longtemps, des propositions écrites (dans ce sens) n'ont pas retenues les « **faveurs** » du maire.

Alors, qui souhaite s'attribuer les idées des autres et

bénéficiaire des mérites ?



Dans l'opération « **Coeur de Ville** », il faut rappeler que Chartres est la seule Ville de France, à ne pas avoir soucie pour faire partie de cette opération nationale, et avoir « **quand-même** » et d'office, bénéficié des **grosse dotations** de l'État, **5 M€** sur 5 ans (**mystère ... ou peut-être pas**) ?



<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42>

Selon les sources **MédiaChartres**, les principaux récipiendaires des réfections de façades, ont été des dossiers « **scrupuleusement choisis** », et pas seulement en fonction de l'urgence des travaux (...)





Dans le rapport des préconisations déposé en Mairie par les rédacteurs, figurait **aussi** le deuxième sujet abordé par l'Élu, « **la circulation des poids lourds en Ville** » et les incessants balais de véhicules de livraisons, qui sont en partie (seulement) responsables de la dégradation de la chaussée et des trottoirs.

### Exemple:



MédiaChartres

**Rappel:** <https://mediachartres.fr/2023/04/23/flash-back/>

Les suggestions faites à l'époque n'étaient pas viables, bizarrement, elles le sont pourtant aujourd'hui pour le maire

(?)

**MédiaChartres**, va détailler et commenter la suite (croustillante), dans un prochain article.



Joël Drouin

---

## SCANDALE . . .



**MédiaChartres** soutien le monde médical

**MédiaChartres** se tourne vers les abandons de la Ville, qui sont pourtant . . . des **obligations légales** !

Les travaux de modifications de la résidence des sœurs, **Place St Brice** à Chartres, en « **résidence intergénérationnelle** » (?) ont laissé des traces.

Au delà des questions (sans réponse), des discrètes négociations sur la transaction officielle, et les à-côtés (...), la place porte les stigmates de plusieurs mois de travaux, et d'asservissement en camp de basse, de stockage et fabrication, pour la société chargée de réaliser le projet.

**MédiaChartres** reviendra sur les Noms des diverses sociétés, sur ce chantier (et sur d'autres).

La Ville (maire et élus-es) a définitivement tourné la page, d'un épisode comme les autres. Question « **d'habitude** » en témoignages de remerciements.

L'actuel **Directeur de cabinet du maire**, était pourtant affirmatif dans ses propos, concernant « **l'obligation de remise en état des lieux** », à la fin de chaque chantier, si des dégradations étaient constatées (?) Pour lui, il est clair et incontestable que « **ce n'est pas aux contribuables de payer la facture** » c'est pourtant bien ce qui va se passer **Place St Brice**, comme ailleurs.



Sauf, si une association de riverains dépose plainte, dans l'intérêt général, pour les faits énoncés ci-dessus.

**Article 1382, créé par Loi 1804-02-09 promulguée le 19 février 1804**

<https://www.lagazettedescommunes.com/521966/entretien-de-voirie-quelle-est-la-responsabilite-de-la-commune/>

<https://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2013/05/01/24072/responsabilite-fait-des-dommages-causes-lors-realisation-travaux-voirie>





MédiaChartres









Pour **MédiaChartres**, ceci est une « affaire » potentiellement de nature, à attirer l'attention de la justice.



Martine Leroy

---

**PRIVILÈGES/INJUSTICES/PROFITS**

!

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



**MédiaChartres** soutien le monde médical



**MédiaChartres**, a déjà évoqué les « largesses » et le « laxisme » des représentants de l'ordre public (**police, élus ...**), à l'égard de certaines sociétés ou artisans, ayant des liens **-très-**étroits avec les intérêts (financiers) directs, de la Ville de Chartres ou de son Agglomération.



**Situations ubuesques et totalement illégales, mais couvertes par le profit et le secret ... avant tout !**

Le droit et la justice, laissent place aux billets verts, et sont écrasés par des considérations économiques, qui profitent toujours aux mêmes, petit groupe de « **notables** » qui s'enrichissent au détriment de toutes considérations morale, ils font la pluie ou le beau temps, et se sentent au dessus des lois par « **l'achat** » de nombreuses complicités, prêtent à intervenir (même en justice, si besoin) pour défendre, et que triomphe **l'arrivisme**.



Pour illustrer le sujet, **MédiaChartres** à choisit une situation qui dure **depuis des années**, au grand dam des résidents.

Utilisation quotidienne et illégale de la rue du « **Chêne Doré** » en parking, rue entièrement dévolue aux véhicules du « **maître d'œuvre** » de la restauration d'une maison d'habitation rue St Pierre, tombée dans l'escarcelle du Maire, après des années de pressions et de harcèlements (relation directe avec la loi « **ORI**« ). Une autorisation d'occupation de l'espace public à bien été affichée un temps, mais cette dernière est expirée depuis ... **2020 !**

<https://outil2amenagement.cerema.fr/l-operation-de-restauration-immobiliere-ori-r801.html>

Les ouvriers du chantier, vont jusqu'à « **demander** » régulièrement (avec autorité) aux riverains de circuler, pour occuper la rue toute la journée !

Un incessant défilé de véhicules, estampillés au couleurs de la société, et qui ont (certainement ?) un « **blanc-seing** », made in Mairie, (puissant répulsif anti-Police).

À raison de **8/10** infractions par jour, depuis **3** ans minimum et au cours actuel du prix du PV, cela fait combien exactement ?

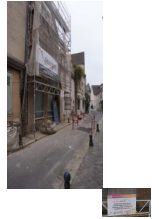




– Stationner alors qu'un panneau ou un marquage au sol l'interdit, ne pas payer en cas de stationnement payant ou rester au delà de la durée payant coûte **11 euros**. L'amende est une AF pour contravention de 1ère classe (**art R 417-6 du CR**)

Ce chantier n'est qu'une petite partie visible de l'iceberg, la société est en charge de nombreux autres (sous couvert de la **loi ORI**) et possède une sorte **d'exclusivité** en ce domaine, avec ... la **Mairie** ?

## Quelques exemples (entre autres):

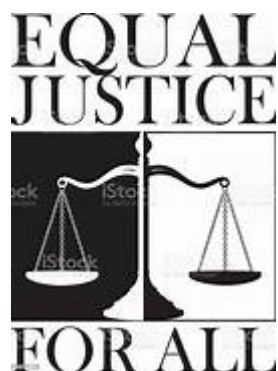




« Ma petite entreprise, ne connaît pas la crise » !

<https://www.dailymotion.com/video/x5hm096>

» Pour les uns, comme pour les autres «



MédiaChartres



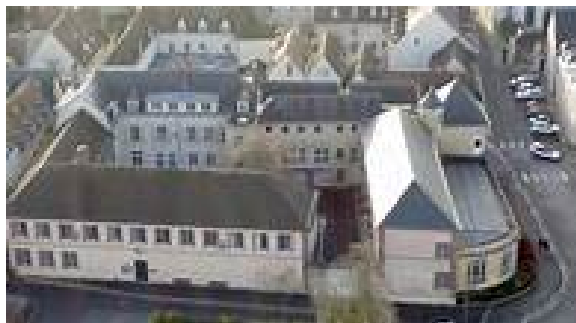
Joël Drouin

## ODEURS . . .



MédiaChartres soutien le monde médical

Cela devrait pourtant sentir bon, (...) MédiaChartres dans le sillon de la réunion semaine dernière à Chartres, entre la **Cosmétique Valley** et des élus (es), profite de l'occasion pour faire le point, sur le projet d'implantation de la nouvelle vitrine « **Cosmétique Valley** », en lieu et place de l'ex collègue Jean Moulin place (Parvis) de la Cathédrale.



D'après les sources de [MédiaChartres](#), le projet serait compromis pour de multiples raisons, mais principalement à cause du coût: **12 millions €** (?)

La **Mairie** ne laisse rien échapper, il se murmure dans les couloirs, qu'une solution de rechange est déjà à l'étude. Il serait ainsi question de transférer **l'Office du tourisme**, actuellement place de la Poissonnerie dans les murs de la

maison du Saumon.



Et la **Cosmétique Valley**, garderait-elle alors sa place sur le Parvis de la Cathédrale (ex locaux de la **CCI**) ?



?

Le « **mercato** » immobilier local, n'a assurément pas finit de surprendre les résidents (es).

La **Mairie** réserve (encore) quelques « **belles** » surprises (bonnes où mauvaises) ?

**MédiaChartres**, reviendra prochainement sur « **l'Office du tourisme** », au terme d'une longue enquête ... à rebondissements !



Alice Cellier

---

## RÉCIDIVE (LE POINT, À MI-MANDAT) !

**MédiaChartres** soutien le monde médical



Retour sur un élément du dernier Conseil Municipal de Chartres du 11/05/ 2023

Time code: de 1.22.40 à 1.23.50  
<https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/>

Monsieur **Franck M.** adjoint aux finances de la Ville, prends la parole pour rappeler à tous, un point essentiel, « **une conduite exemplaire et vertueuse**» (?)



Exemplaire (...), l'impressionnant palmarès du Maire de Chartres:

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-mis-en-examen-pour-abus-d-autorite-dans-un-dossier-immobilier-2754374.html>



<https://video-streaming.orange.fr/tv/quotidien-un-journaliste-manque-d-e-se-faire-frapper-par-le-maire-d-une-grande-ville-video-CNT0000019LPSL.html>

À la sortie d'un conseil municipal le **22 novembre 2018**, **Jean-Pierre Gorges** menace **Paul Larroutou** de l'émission **Quotidien**, alors que le journaliste l'interrogeait à propos du récent refus du Maire d'implanter une entreprise de logistique.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-dans-le-collimateur-d-anticor-2743870.html>

Controverses

(source

Wikipédia)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre\\_Gorges](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Gorges)

Le 29 janvier 2021, il est condamné par le [tribunal judiciaire](#), pour [injures publiques](#) à l'encontre du [conseiller municipal](#) écologiste **Quentin Guillemain**, à qui il avait déclaré qu'il « méritait deux claques ».

Il récidive le 11/05/2023 à la sortie du Conseil Municipal <https://mediachartres.fr/2023/05/15/rififi-au-cm/>

En avril 2021, une plainte est déposée à son encontre pour **prise illégale d'intérêt**, par les conseillers municipaux d'opposition **Quentin Guillemain**, **Brigitte Cottereau**, **Jean-François Bridet** (également conseiller régional) ainsi que par plus d'une dizaine de citoyens. Cette plainte, dénonçant un délit étant passible d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et 500 000 euros d'amendes et d'une peine complémentaire inéligibilité, se fonde sur trois délibérations concernant des votes de « **protection fonctionnelle** » de **Jean-Pierre Gorges**. Parmi ces délibération, le **10 décembre 2020**, suite à une plainte de sa part pour diffamation envers le journal satirique *Cactus press*, il prend part au vote afin de s'octroyer cette protection juridique **alors qu'il est à la fois juge et partie**, caractérisant une situation manifeste de **conflits d'intérêts**.

**Autre exemple:** (même sujet) Un homme de 36 ans a été **placé en garde à vue**, puis remis en liberté Vendredi à [Vendôme \(Loir-et-Cher\)](#) après avoir **agressé verbalement**, le **Maire Laurent Brillard** lors de son arrivée à l'hôtel de ville.

Selon la [Nouvelle République](#), l'homme est connu des services du commissariat pour des troubles récents et répétés à l'ordre public, il a été jugé conscient des propos qu'il a proférés, il a été placé en garde à vue et entendu. Il reconnaît en partie son comportement. Toutefois, le parquet de [Blois](#) a estimé l'**infraction insuffisamment caractérisée** et l'homme a été remis en liberté.

**Pour les « gardes à vue », cela ne fonctionnerait, que dans un sens ?**

Mais revenons au **Maire de Chartres** et à ses « **frasques récurrentes** » !

Peut de choses, peuvent expliquées son comportement agressif et insociable, d'après les divers **praticiens et spécialistes**, contactés par **MédiaChartres**, il est impossible de poser un diagnostic, sans avoir ausculté le patient, mais aux regards des documents et vidéos, **l'une des hypothèses** » **la plus probante** » (parmi d'autres) serait d'après eux, caractéristique et révélatrice d'une addiction à des produits



dopants (opiacés où autres) (?) **Faudrait-il alors envisager, de faire effectuer des contrôles anti-dopages inopinés, à la sortie où à l'entrée de chaque CM (conseil Municipal) pour garantir la démocratie et la sécurité des participants ?**



**INFO PLUS: MédiaChartres** (sources judiciaires). Une perquisition au « **bar/brocante** » de la fille du Maire, Place Billard à Chartres, à bien eu lieu en présence d'une **équipe cynophile** [...]



Sylvie Muller

Dernière minute :  
[https://actu.fr/politique/violence-envers-les-elus-comment-l-e-gouvernement-compte-l-endiguer\\_59618048.html](https://actu.fr/politique/violence-envers-les-elus-comment-l-e-gouvernement-compte-l-endiguer_59618048.html)



### • D'où viennent les violences contre les élus ?

Questionné sur la typologie des violences subies par les Élus, le **ministère des Collectivités** précise leur nature et leurs origines. « **Il y a tout ce qui résulte de l'intervention du Maire sur la voie publique, quand l'auteur d'un dérangement s'en prend au Maire.** » L'entourage du Ministre évoque aussi « **l'opposition à un projet local** » ou encore « **les tensions entre un administré et le maire** ». Avant de confirmer une



tendance, « **les conflits de nature politique sont plus présents aujourd'hui.** »